

Description de projet

Une cour végétalisée aux Petits Cailloux : apprendre, jouer et grandir au cœur de la nature à Praz-Séchaud !

Présentation du projet

Lieu : cour d'école des Petits Cailloux A,

Ch. de Praz-Séchaud 8-10-12

22 janvier 2025



Introduction

- 1. Porteurs du projet**
- 2. Présentation et Objectifs**
- 3. Etapes**
- 4. Participation et reproductibilité**
- 5. Budget**
- 6. Contacts**

1. Porteurs du projet

Voici la présentation des membres de l'équipe soutenant le projet ainsi que leurs motivations.

Commençons par les premières et premiers concerné·e·s, à savoir **les enfants** (environ une centaine, âgé·e·s de 4 à 7 ans, de la 1P à la 4P) fréquentant l'école de Coteau-Fleuri et le [collège des Petits Cailloux A & Petits Cailloux B](#) ainsi que l'[APEMS des Petits Cailloux](#) (Av. des Boveresses 31A). Des entretiens ont été effectués, notamment par le Conseil des enfants et Madame Claire Lang. Des enregistrements audio ainsi que des dessins ont été récoltés auprès des enfants du CVE de la Grangette et ceux-ci viennent d'être présentés aux habitant·e·s lors de la [Caravane des quartiers](#) à Praz-Séchaud (6 au 8 septembre 2024). Dans ce matériel récolté, plusieurs enfants ont pu relever leur souhait d'avoir plus de fleurs et de verdure au sein de leur quartier, comme le soulignaient déjà les [enfants des générations précédentes](#) dans cette archive de la RTS. Des endroits privilégiés pour échanger entre les familles et enfants ont aussi été souhaités par les habitant·e·s du quartier.

L'école de Coteau-Fleuri et sa direction, représentée par Madame Costa-Rubin, directrice, soutiennent pleinement cette initiative de cour végétalisée. Madame Costa-Rubin est convaincue que ce projet apportera des bénéfices significatifs aux élèves en améliorant leur environnement scolaire et en contribuant à leur bien-être et à leur développement global. Elle souligne l'importance de créer un espace qui favorise à la fois l'apprentissage, la créativité et la santé des enfants. En tant que directrice, elle s'engage à mobiliser les ressources nécessaires et à coordonner les efforts de l'équipe pédagogique pour assurer le succès de ce projet ambitieux et durable.



Les enseignant·e·s de l'école de Coteau-Fleuri, et plus particulièrement des deux bâtiments du collège des Petits Cailloux sont aussi partie prenante du projet. Confronté·e·s de manière récurrente à la vétusté du revêtement actuel de la cour (de nombreux élèves se blessent en tombant sur un sol comportant de nombreux trous), ces professionnel·le·s souhaitent permettre à leurs élèves de jouir de pauses récréatives plus sécurisées qui permettent la progression de leurs compétences motrices et de leurs capacités cognitives. Comme les études l'ont montré, une cour végétalisée stimule les sens et favorise le développement cognitif des enfants par une variété de textures, odeurs et couleurs. Elle encourage les activités physiques essentielles au développement moteur, et le jeu créatif qui stimule l'imagination. De plus, elle renforce les capacités sociales et émotionnelles en favorisant les interactions et en réduisant le stress. Enfin, elle enseigne la responsabilité environnementale et améliore la concentration et les performances académiques des enfants.

L'équipe PSPS (Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire) de l'école de Coteau-Fleuri soutient pleinement cette initiative. Composée de médiatrices, d'infirmières, d'un éducateur en milieu scolaire, d'un médecin scolaire et du délégué PSPS, Julien Cart, cette équipe s'engage activement dans la promotion de la santé communautaire. Fondée sur les principes de la participation collective, la PSPS implique l'ensemble de la communauté scolaire dans l'identification de ses besoins, la définition des actions prioritaires, et la mise en œuvre des projets. Pour maximiser l'impact, il est essentiel que les projets soient significatifs et inclusifs, garantissant ainsi une implication et une adhésion de tous les acteurs de l'établissement. L'équipe PSPS de l'école s'engage donc à veiller à ce que la participation de toute la communauté éducative locale soit garantie



L'association locale "Paysage éducatif de Coteau-Fleuri", fortement engagée dans le quartier de Praz-Séchaud, soutient également ce projet de cour végétalisée. L'objectif principal de l'association est de renforcer la biodiversité et les liens entre les habitants, en augmentant le réseau d'aide autour des enfants pour favoriser l'équité des chances, l'inclusion sociale et la participation des jeunes. L'association a permis, en moins de deux ans d'existence, de construire des bacs de jardinage dans chacun des six collèges de l'école, et notamment aux Petits Cailloux. Elle encourage la participation active des enfants. Dès lors, le soutien du Paysage éducatif doit permettre de garantir une intégration communautaire et écologique du projet. Le coordinateur de l'association, Abdel Bougacha, s'engage notamment dans cette perspective.

La Commission d'établissement de Coteau-Fleuri (CET), à travers plusieurs de ses membres, soutient aussi le projet de cour végétalisée. C'est le cas de Marie Bessonneau, par ailleurs infirmière petite enfance qui travaille dans le secteur..

La Société de développement des Boveresses soutient aussi le projet à travers sa présidente, Madame Eliane Aubert, et de Madame Gwenaëlle Le Lay, qui travaille au journal local Le Canard. Un article pourra être écrit dans la prochaine édition du journal afin d'annoncer le projet à l'ensemble des habitant.e.s. Une lettre de soutien au projet a été proposée par la présidente, elle se trouve en annexe.

2. Présentation et objectifs

Description de la cour, son utilisation actuelle et les projets prévus



La cour d'école des Petits cailloux A, Ch. de Praz-Séchaud 8-10-12, propriété de la régie CPCL (Caisse de pension du personnel de la Ville), porte actuellement bien son nom et ne comporte aucun espace vert. Depuis quelques mois, [quatre bacs](#) de jardins pédagogiques ont été installés grâce à l'équipe PSPS de l'école de Coteau-Fleuri, au Paysage éducatif de Coteau-Fleuri et aux Parcs et domaines de la Ville de Lausanne. Un groupe de parents de l'école a aussi permis, tout récemment, l'inscription au sol de quelques jeux (marelle, etc.).

Cet espace bitumé regroupe environ nonante élèves des quatre classes de l'école de 1 à 4P (4-7 ans) provenant de deux bâtiments (celui des Petits Cailloux A et celui des Petits Cailloux B, qui se trouve à l'Av. des Boveresses 31a et est géré par la Régie Braun). L'espace est aussi utilisé par l'APEMS des Petits Cailloux. Cette petite cour possède un revêtement goudronné qui se révèle dangereux du fait des nombreux trous qu'il comporte. Selon les retours des enfants et enseignant.e.s, il manque aussi des tables pour

s'asseoir et des jeux (la place de jeux attenante n'est pas disponible lors des récréations). L'aspect insalubre est aussi évoqué, avec l'apparition répétée de rats. Par ailleurs, les études ont montré que l'asphalte ou les terrains de jeux traditionnels favorisent l'ennui, l'agressivité et les jeux compétitifs.

Il existe deux projets dans les alentours : une réfection de la place de jeux attenante (propriété de la régie CPCL) ainsi que la création d'un chemin reliant le bâtiment des Petits Cailloux A et le bâtiment des Petits Cailloux B.

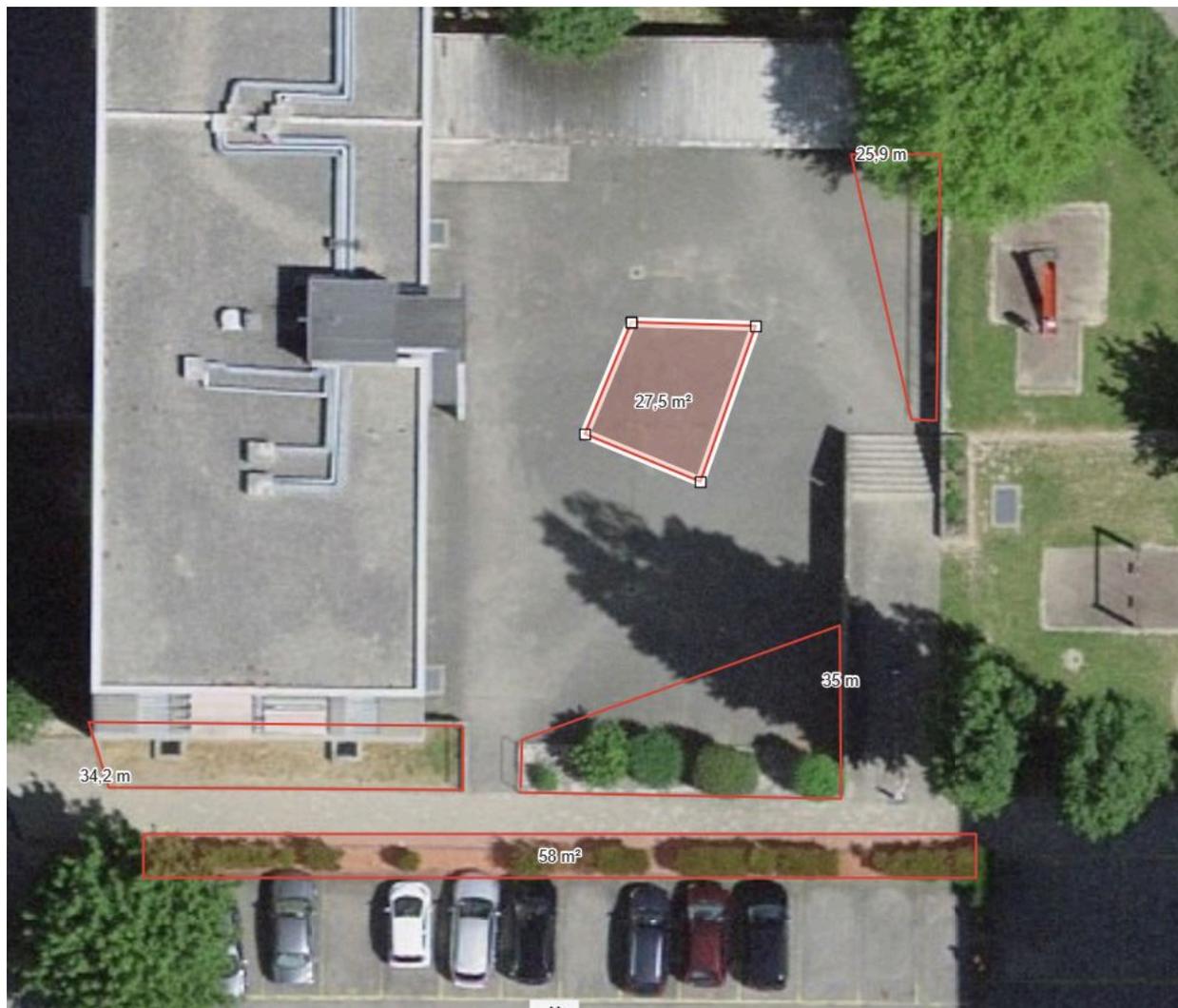
Notre projet se veut complémentaire à ces actions et propose de développer dans la cour, avec l'accord de la CPCL, des espaces avec des matériaux naturels, de la végétation, des revêtements diversifiés (ex : copeaux de bois, souches, roches, petits monticules, rondins, arbustes, ...) où les enfants y seront plus actifs et créatifs. Il s'agit de proposer un préau plus naturel qui participe à lutter contre les îlots de chaleur, en attendant une refonte complète de la cour. Les installations prévues dans le cadre du projet actuel sont donc censées pouvoir se fondre dans une prochaine réfection de la cour.

Pour ce faire, le projet se développe sur les aspects suivants :

- création de **cinq espaces végétalisés** riches en biodiversité (voir photos précises de chaque espace plus loin) ;
- mise en place d'une construction amovible sous forme de jeu (ex: des troncs d'arbre) qui permette de développer la motricité des enfants ;
- ajout de tables fixées dans le sol pour permettre aux enfants de s'installer pour manger leur récréation. Ex. de tables fixée au sol :



Pour apporter de la biodiversité et renforcer le vivre ensemble dans la cour, voici les 5 zones à modifier proposées :



1. Hôtel à abeilles géant & banc de l'amitié (zone contre le mur, 26m2)



Le long du mur à l'entrée du bâtiment, à côté des 4 bacs végétalisés qui viennent d'être installés, l'objectif est d'aménager **un grand hôtel à abeilles** à travers l'organisme [DiversCités](#) et en collaboration avec les enfants du quartier, ainsi qu'un banc de l'amitié avec la collaboration de la Ville.

Objectifs : agrandir le jardin pédagogique pour permettre aux élèves d'étudier et d'observer la biodiversité tout en favorisant le bien vivre ensemble.

Travaux prévus : installer avec les enfants l'hôtel à abeilles avec l'aide de DiversCités et un banc de l'amitié.

2. Plantation de vivaces le long du muret attendant à la place de jeu (zone plate-bande prairie fleurie, 25,9 m²)



Des plantes vivaces grimpantes indigènes seraient plantées en bas du muret et pourraient se développer le long de la barrière.

Objectifs : encourager la biodiversité en fournissant de la nourriture et un habitat pour la faune locale ; offrir des espaces verts attrayants et éducatifs.

Travaux prévus : dégrapper une petite bande près du muret et planter des plantes grimpantes.

3. Réaménagement de la butte avec des arbustes indigènes (zone haie dans le talus, 35 m²)



Dégrapper la butte (enlever les cailloux qui se détachent déjà) qui délimite le contour de la cour, en collaboration avec les habitant-e-s du quartier (chantier participatif), tout en maintenant les arbustes actuels et en y plantant d'autres arbustes indigènes ainsi que des plantes vivaces fruitières.

Objectifs : impliquer la communauté et améliorer l'environnement local.

Travaux : dégrapper la butte avec les habitant-e-s et y planter des arbustes indigènes et des vivaces tout en maintenant les arbustes actuels.

4. Continuer la haie diversifiée et créer une prairie fleurie (zone haie côté parking, 58 m² + zone contre le bâtiment 34 m²)



Pour permettre aux abeilles sauvages qui trouveront refuge dans l'hôtel à abeilles géant prévu dans la cour, nous proposons d'aménager une prairie fleurie composée de plantes annuelles et vivaces. Ces plantes attireront les pollinisateurs et embelliront l'espace. La prairie fleurie sera située dans l'allée devant la cour (photo 1) et au pied du mur avant d'arriver à l'école (2).

Objectifs : renforcer la biodiversité ; offrir un accueil chaleureux aux abords de la cour ; renforcer l'éducation environnementale des habitants et créer un corridor biologique reliant le préau et les jardins des Boveresses.

Travaux : organiser un chantier participatif avec les habitants et les jardiniers de la Ville pour planter des plantes annuelles et vivaces.

5. Plantage d'arbres et d'espaces de jeu (troncs, ...) + mobilier (tables) (zone centrale, 27 m2)



Objectifs : créer un préau plus naturel pour lutter contre les îlots de chaleur ; désimperméabiliser le sol pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie ; favoriser la biodiversité avec la plantation d'espèces indigènes ; promouvoir le vivre ensemble en offrant aux habitant-e-s du quartier un espace convivial et rafraîchi en dehors des horaires scolaires.

Travaux prévus : dégrapper une zone au centre de la cour ; planter un arbre ; intégrer des copeaux autour de l'arbre ; installer un jeu d'équilibre avec des troncs.

3. Etapes

Les étapes identifiées pour ce projet incluent :

- La présentation du projet à la régie CPCL (Caisse de pension du personnel de la Ville) afin qu'elle puisse valider ces démarches (juillet 2024) : cela a été effectué et validé.
- La présentation du projet à toutes les parties prenantes (enfants, habitant.e-s, etc.) : dès à présent avec la présentation lors de la Caravane des quartiers (8.09.2024) et tout au long de la mise en place du projet (voir le flyer présenté à cette occasion en annexe).
- La préparation du terrain avec les services de la Ville (Parcs et Domaines) : dès début 2025.
- L'installation de l'hôtel à abeilles avec les enfants : l'objectif est qu'il soit prêt à accueillir des hôtes dès le printemps 2025.
- La création échelonnée des parcelles à végétaliser, à coordonner avec les Services de la Ville responsables (Parcs et domaines, etc.) dès 2025, et avec les familles du quartier.

4. Participation et reproductibilité

Les élèves, les enseignants et les habitants du quartier sont et seront impliqués à chaque étape, depuis la conception jusqu'à la réalisation et l'entretien du projet.

Des entretiens et échanges seront effectués, notamment par le Conseil des enfants et Madame Claire Lang, pour solliciter les enfants de différentes manières.

Ce modèle participatif pourra servir d'exemple pour d'autres sites à Lausanne. De plus, il s'inspire d'autres projets similaires mis en place dans d'autres collèges de l'école, comme en témoigne la création de la cour végétalisée du collège du Devin.

Enfin, le caractère pérenne de ces projets et des installations est garanti à double titre. D'abord, le fait que l'ensemble de la communauté éducative et des habitants soit impliqué de manière concrète dans l'implémentation de ce projet permet d'envisager le suivi et la bonne utilisation du matériel et des plantations qui seront aménagés. Ensuite, le fait que des associations du quartier collaborent avec l'école et les parents des enfants permet de renforcer le vivre ensemble et de garantir que les installations seront bien entretenues.

5. Budget

Un budget détaillé se trouve en annexe à ce document, incluant les devis des spécialistes nécessaires. L'objectif est de réaliser le projet dans les limites financières pour assurer une création complète et significative.

Voici les soutiens financiers obtenus à fin décembre 2024 :

- Unité PSPS : un projet lié à l'activité physique et l'alimentation saine (PAPAE) a été validé par l'Unité : 2'000,-
- Concours Nature en ville : 10'000
- Délégation à l'enfance : 5'000,-
- ProNatura Vaud : 2'000
- Paysage éducatif de Coteau-Fleuri : au minimum 2'000

Fonds sollicités en début 2025 :

- ProEdu : En partenariat avec la Fondation Mercator Suisse et la Jacobs Foundation, proEdu soutient les écoles publiques de Suisse dans la réalisation de projets de développement scolaire. Montant sollicité : 3'000,-
- Subvention cantonale pour les communes de plus de 6'000 habitant.e.s : 50'000,-
- Budget participatif : 20'000,-

Signataires soutenant le projet :

- **Isabelle Costa-Rubin**, directrice de l'école de Coteau-Fleuri
- **Céline Brescianini**, enseignante au collège des Petits Cailloux
- **Julien Cart**, doyen des classes spécialisées ; délégué PSPS de l'école de Coteau-Fleuri (EPCF) & président du Paysage éducatif de Coteau-Fleuri
- **Abdel Bougacha**, Coordinateur du Paysage éducatif de Coteau-Fleuri, responsable des 84 bacs de jardinage des 6 cours d'école (EPCF)
- **Fiona Acha-Orbea**, éducatrice (CVE de la Grangette) & créatrice du Voyage du livre, Bibliothèque extérieure à Praz-Séchaud
- **Claire Lang**, Coordinatrice des Conseils des Enfants, Délégation à l'Enfance de la Ville de Lausanne
- **Fabienne de Pietro**, responsable du Service des écoles (Ville Lsne)
- **Marie Bessonneau**, membre de la Commission d'établissement (CET) de l'EP de Coteau-Fleuri, infirmière petite enfance travaillant dans le quartier
- **Stéphanie Bayard**, membre de la Commission d'établissement (CET) de l'EP de Coteau-Fleuri
- **Eliane Aubert**, Présidente Société de développement des Boveresses & **Gwenaëlle Le Lay**, comité de rédaction du journal « Le Canard »
- **Itimad Serrano Bustos**, responsable de l'APEMS Les Petits Cailloux
- **Lucas Willemin**, gérant d'immeuble, CPCL (Caisse de pensions du personnel communal)

- **M. Azevedo**, concierge du bâtiment des Petits Cailloux A (Ch. de Praz-Séchaud 8-10-12)

7. Annexe

Flyer proposé lors de la Caravane des quartiers les 8-9 septembre 2024 pour présenter le projet aux habitant.e.s :

Soutenez la végétalisation de la cour d'école des Petits-Cailloux !

Problème : La vétusté de la cour actuelle.

Notre objectif :

- Créer des espaces avec des matériaux naturels ;
- Augmenter la présence de végétation ;
- Construire un préau pour lutter contre les îlots de chaleur.

Actions déjà entreprises :

- Préparation d'un dossier pour le concours « Nature en Ville ».
- Projet de création de 5 espaces végétalisés.



Comment nous aider ?

- Participer aux **actions collectives** (chantiers participatifs) : mail à info@paysage-educatif-cf.ch
- Apportez votre **soutien financier** pour concrétiser ce projet !

Voici le **QR code** de l'association **Paysage Éducatif de Coteau-Fleuri**, reconnue d'utilité publique :

CH05 3012 3039 4522 1000 0
Paysage éducatif de Coteau-Fleuri
Chemin de la Fauvette 6
1012 Lausanne

Pour plus d'informations, visitez notre site web : www.paysage-educatif-cf.ch



Autre flyer pour présenter le projet :

VEGETALISONS LA COUR D'ÉCOLE DU COLLÈGE DES PETITS CAILLOUX A PRAZ-SECHAUD !

Aménagements prévus

Pour un environnement plus vert et éducatif pour nos enfants :

- 🌳 Plantation d'un arbre indigène
- 🌿 Création de cinq espaces végétalisés
- 🐝 Installation d'un grand hôtel à abeilles
- 🌱 Ajout d'arbustes et plantes grimpantes
- 🌸 Semis de fleurs sauvages pour la biodiversité
- 🧤 Atelier participatif de dégrappage

Paysage Educatif de Coteau-Fleuri

www.paysage-educatif-cf.ch
Contact : info@paysage-educatif-cf.ch

4 Quartiers
Chailly, Praz-Séchaud, Rovéréaz et Sallaz

Plus de 1'000 enfants
Ecole de Coteau-Fleuri, Centres de Vie Infantile, APEMS, Ludothèques, Associations, parents, Bénévoles, Jardiniers, Maisons de quartier, ...

PAYSAGE.EDUCATIF.CF

Soutiens financiers

Montants validés par la Ville de Lausanne :

CONCOURS NATURE EN VILLE : 10'000,-
DÉLÉGATION A L'ENFANCE : 5'000,-

Montants validés par les entités locales :

PAYSAGE EDUCATIF COTEAU-FLEURI : 2'000,-
PRO NATURA VAUD : 2'000,-
UNITÉ PSPS : 2'000,-

Total en décembre 2024 : 21'000,-

Envie de nous soutenir ?

Association reconnue d'utilité publique :
Paysage Educatif de Coteau-Fleuri
IBAN : CH62 0839 0039 4522 1000 0

Illustrations: Sun, rainbow, flowers, children in garden, children with umbrellas, tulip, carrot, sunflower.